



Echelle: 1/5000ème



Plan Local d'Urbanisme **PLU** d'Urbanisme SOLLIÈS-PONT

4A2 - PLAN DE ZONAGE (EST) Révision Allégée n°1

- DEVELOPPEMENT DURABLE
- ENVIRONNEMENT
- DEPLACEMENTS
- AMENAGEMENT
- PATRIMOINE
- ECONOMIE

PLU approuvé le 19 avril 2012
 Modification n°1 approuvée le 31 janvier 2013
 Modification n°2 approuvée le 25 juin 2015
 Modification n°3 approuvée le 22 septembre 2016

Révision du PLU prescrite le 17 septembre 2015
 Révision du PLU arrêtée le 10 mai 2017
 Révision du PLU approuvée le 12 décembre 2017
 Révision Allégée n°1 approuvée le 24 juin 2021

	Limite de zone ou de secteur
	UA Nom de zone ou de secteur
	Emplacement réservé
	Emplacement réservé (piéton)
	Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
	Ancrage obligatoire de façade
Mixité sociale et fonctionnelle	
	Emplacement réservé de mixité sociale
	Linéaires commerciaux
Patrimoine et paysage	
	Espace boisé classé
	Espace vert protégé
	Espace paysager remarquable
	Alignement d'arbres
	Arbres remarquables
	Ripisylve à protéger ou à renforcer
	Périphérie d'intérêt patrimonial
	Sûreté à protéger
	Bâtiment pouvant changer de destination
	Cône de vue
	Canaux - fossés
Plan de prévention du risque d'inondation du Gapeau (à titre indicatif)	
	Zone hydrogéographique et basse du Gapeau
	Périmètre d'alerte fort, moyen, faible - PPF
	Périmètre de protection du captage de Sèzes (à titre indicatif)

